

Village infos

N°52 – novembre 2023

Courcelles-lès-Montbéliard

Mairie : Tél : 03 81 98 18 53 ; courriel : courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr ; www.courcelles-les-montbeliard.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 9h-18h – mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-18h – mercredi : 9h-12h – vendredi : 9h-12h et 14h-17h30



EDITORIAL

Chers concitoyens,

La rentrée scolaire qui s'est bien passée est déjà loin et notre commune aurait pu continuer une vie paisible si nous n'avions pas été à nouveau envahi par les gens du voyage. Malgré une interdiction préfectorale, ils ont squatté la zone du stade pendant 5 semaines, vivant aux crochets de la commune pour l'eau et l'électricité et occasionnant de multiples perturbations à notre club de foot.

Concevoir un dispositif empêchant l'accès des véhicules autres que ceux nécessaires à l'entretien et la maintenance des installations n'est pas évident car nos visiteurs ont les moyens et l'audace de les forcer avec une quasi impunité.

Avec l'arrivée des périodes froides et un coût de l'énergie en hausse, nous sommes sollicités par de nombreux démarcheurs avec un risque d'arnaque élevé. Je vous conseille la prudence et de ne pas hésiter à vous renseigner au maximum. En aucun cas quiconque ne peut se prétendre être recommandé par la commune ou le Maire.

Confier les travaux à des entreprises locales me semble plus judicieux.

Le recensement de la population s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2024 par 3 agents recenseurs. Il vous est demandé de leur réserver un bon accueil. Cette formalité confidentielle est importante pour la commune car les dotations de l'Etat sont indexées sur le nombre d'habitants recensés.

APPEL À BENEVOLES :

Les membres de la bibliothèque ainsi que ceux du comité des fêtes ont un grand besoin de renforcer leurs effectifs. Ces associations sont indispensables pour assurer à notre village la convivialité que vous appréciez tant. N'hésitez pas à venir les rejoindre. Pour cela contactez le secrétariat de mairie, je vous en remercie d'avance.

La fin d'année approche et je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes dans le calme et la sérénité.

Votre Maire,
Christian QUENOT

VIE MUNICIPALE

Services à la population non-assurés par la municipalité :

- Les ordures ménagères : problèmes avec le ramassage ou perte/vol de votre poubelle, ramassage des encombrants, accès aux déchetteries...s'adresser à PMA : 03 81 31 84 99
- Les containers du point R, rue de la Crue, seront enlevés par PMA à l'exception de ceux du verre et des biodéchets.
- **Les demandes de carte d'identité nationale (CNI) et passeport sont à faire uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif spécifique de numérisation (Audincourt, Etupes, Grand-Charmont, Hérimoncourt, L'Isle sur le Doubs, Montbéliard, Valentigney...).**

Vous devez faire votre pré-demande en ligne sur le site

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

La mutation professionnelle de Mme Nathalie PEIRO a nécessité un petit remaniement au sein du Conseil Municipal qui fonctionnera avec 3 adjoints et 4 conseillers délégués :

- Mme Janine BARTEL : 1^{ère} Adjointe en charge de la culture, de l'évènementiel et du monde associatif secondée par Mme Hakima KOCH, Conseillère Déléguée.
- M. Jean-Louis CARRERE : 2^{ème} Adjoint en charge des affaires périscolaires et de l'action sociale, secondé au CCAS par Mme Josette PARRENIN, Conseillère Déléguée.
- M. Robert PERSONENI : 3^{ème} Adjoint en charge :
 - des affaires scolaires,
 - des travaux communaux au niveau des bâtiments, de la voirie et des réseaux, secondé par M. Alain LEMOINE, Conseiller Délégué,
 - de la gestion des services techniques municipaux,
 - de la sécurité.
- M. Bernard MARTINA a été nommé Conseiller Délégué en charge de la gestion du bois.

Mme Noëlle PEQUIGNOT a souhaité quitter le Conseil Municipal pour raisons personnelles. Nous la remercions pour son implication dans la vie communale.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Une équipe de bénévoles
accueille le public chaque mardi
de 15 H à 17 H.**

Vous pouvez emprunter gratuitement des romans, des albums, des documents.



<p>Grâce à la subvention municipale la bibliothèque fait l'acquisition de nouveaux ouvrages plusieurs fois dans l'année et bénéficie également de prêts de la Médiathèque de Besançon.</p>	
<p>Certaines classes de l'école viennent régulièrement et profitent des activités proposées autour du livre.</p>	

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARRITATIVES

Suite aux différentes catastrophes naturelles, le Conseil Municipal a décidé de faire un don de 100€ à l'UNICEF pour les sinistrés de Lybie. D'autre part, 50 € seront donnés aux restos du Cœur.

PERISCOLAIRE

Cette année, la capacité maximale d'accueil du périscolaire Les Galopins a été atteinte sur les temps du midi (+ de 80 enfants).

La commune a recruté plusieurs agents afin de compléter les effectifs, notamment pour la surveillance et le service les temps de midi.

Nous accueillons cette année, Laurianne BECU et Alexia VERTE qui remplaceront Marie-Claude PETITJEAN. De même, Yasmine ZBAT rejoint l'équipe des Galopins.

De plus, deux contractuelles sont engagées afin de pouvoir accueillir tous les enfants pendant la garde du temps de midi.

TRAVAUX

Parking SCHERRER : Le gros des travaux a pu être réalisé pour la rentrée scolaire. Les plantations d'arbres et arbustes sont prévues pour cet automne. L'installation des deux bornes de recharge électrique prend du retard.

Outre la modernisation du site, la circulation des véhicules est plus simple et les fortes précipitations récentes ont permis de tester avec succès la gestion des eaux pluviales.

Le coût total des travaux se monte à 180 000 € HT (initialement prévus à 220 000 €). Le montant des subventions d'Etat n'est pas encore notifié.

Liaison cyclable « Petite Hollande-Vélo route » :

Ce projet qui date de 2008 a été enfin pris en charge par PMA (pour un montant de 150 000 €) car considéré comme structurant et formé de 4 sections :

Rue de la Petite Hollande : réalisation d'une bande cyclable en contresens de la circulation dans la montée et partage piétons/VL dans la descente. Le stationnement des véhicules est côté Montbéliard, dans le sens de circulation VL.



Il existe une piste cyclable sur le pourtour du lotissement de la Combotte jusqu'à la rue de Voujeaucourt. Cette portion a déjà été réalisée par la commune lors de la création du lotissement.



Création d'une voie cyclable rue de Voujeaucourt jusqu'à la rue de la Crue avec élargissement du trottoir et pose d'une bordure béton pour sécuriser le tronçon. Il s'agit des travaux les plus conséquents.



De la rue de la Crue au pont-levis en passant par la zone du stade avec un simple fléchage sera créé.



Le marquage sur le pont-levis, réalisé par la commune a été jugé suffisant... Cela reste néanmoins un point noir car la sécurité des piétons et des cyclistes dépend du civisme des automobilistes.

La fin des travaux est prévue pour fin novembre.



Les Beaux Rivages :

La commune a fait l'acquisition de ce bâtiment vétuste et inoccupé depuis 10 ans afin de le déconstruire et d'aménager le site en espace vert. Un cheminement piéton du parking Scherrer jusqu'au pont-levis permettra d'éviter la rue du Canal.

Equipement informatique de l'école :

Dans le cadre du Territoire Numérique Educatif (TNE), la commune a finalisé l'équipement informatique du groupe scolaire (2 ordinateurs, 10 tablettes, 2 vidéoprojecteurs interactifs avec tableaux) pour un montant de 13 400 € HT. L'Etat subventionne à 70 % et le Département à 10% ce projet.

PROJETS A L'ETUDE :

- Poursuite de la rénovation énergétique de l'Espace Jean TOURET (ex chapelle) : isolation des murs, du sol et changement de la ventilation.
- Aménagement du secteur du stade (blocs de béton, fossé, barrière végétale).
- Elagage des arbres le long de la voie ferrée à côté de l'Aérodrome car ils sont une menace pour la sécurité ferroviaire. Estimation des travaux : 50 000 € HT.

DIVERS

Du fait de la forte évolution des charges (recrutement de personnel, matières premières), les tarifs du périscolaire ont été augmentés au 1^{er} septembre 2023.

Nouveaux tarifs **annuels** de location de la salle des fêtes pour les associations extérieures (Zumba, boxe...) et aux professionnels comme suit : 100 €/année pour un créneau horaire par semaine et 150€/année pour deux créneaux horaires par semaine à compter **du 1^{er} janvier 2024**.

Les billes de bois coupées l'hiver dernier ont été vendues et devraient prochainement être évacuées.

Les terrains privés « Derrière les Moulins », à côté de la station d'épuration, ont été achetés par Pays de Montbéliard Agglomération pour la station d'épuration.

ATELIERS NUMERIQUES

La municipalité en partenariat avec PMA propose des Ateliers numériques aux personnes souhaitant acquérir une autonomie numérique.

7 ateliers seront proposés pour apprendre les bases de la navigation sur internet (s'informer, naviguer, la sécurité, l'utilisation des applications bancaires, impôts...)

Si vous êtes intéressé par ces ateliers, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie **avant le lundi 11 décembre**.

CALENDRIER :

Mardi 5 décembre à 10h30 : commémoration pour les anciens d'AFN


Vendredi 8 et samedi 9 décembre : Téléthon

Samedi 16 décembre : repas des aînés

Mardi 9 janvier : ramassage des sapins

Samedi 13 janvier 2024 à 11h : Vœux du Maire à l'Espace Jean TOURET (toute la population est conviée)

Samedi 16 mars : Carnaval

 **Recensement**
de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**